**PLAN CLIMAT**

**Atelier d’élaboration de propositions – Energies nouvelles- 4 juin 2019**

Réunis le 4 juin 2019, les participants du Club Climat ont émis les propositions suivantes :

## **Sensibiliser les élus et le grand public sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie**

* Vulgariser et diffuser le scénario Négawatt de transition énergétique - notamment auprès des élus.
* Organiser des conférences sur le climat et les ressources énergétiques pour sensibiliser le grand public et les élus aux impacts de nos consommations.
* Lancer des défis entre les collectivités pour qu'elles deviennent des territoires à énergie positive.
* Sensibiliser sur la pertinence des diagnostics - notamment dans l'aide à la décision. Aider financièrement à la réalisation des diagnostics.
* Réaliser des diagnostics sur le bâti des collectivités afin d'identifier les déperditions énergétiques et les potentiels de production d'énergie renouvelables.
* Rénover l'éclairage public avec l'aide du SDEY (leds ou éclairage intelligent pour économiser l'énergie).

## **Favoriser la connaissance du potentiel des énergies renouvelables**

* Informer sur l'intérêt des installations basées sur les énergies renouvelables et les retours sur investissement.
* Encourager la transition énergétique pour produire localement une part plus importante de l'énergie consommée.
* Utiliser les réseaux pour absorber la production décentralisée d'électricité.
* Informer les entreprises sur les potentialités et les retours sur investissement d'installations (notamment photovoltaïques, sur les toits, parkings, entrepôts, bâtiments...).
* Faire connaître le service du Syndicat de l'énergie de l'Yonne pour les collectivités et les possibilités d'accompagnement qui peuvent leur être offertes (notamment sur les chaufferies bois, solaire photovoltaïque...)

## **Sensibiliser le territoire, et développer le solaire thermique et photovoltaïque**

1. **Sensibiliser les collectivités et les citoyens aux possibilités du solaire**
* Sensibiliser les particuliers au solaire thermique sur le territoire, notamment dans les cas de rénovations.
* Sensibiliser les collectivités sur les possibilités du solaire thermique sur les équipements publics (piscine, gymnases...).
* Améliorer le patrimoine ancien avec des installations légères (photovoltaïques) pour sauvegarder la qualité du territoire.
1. **Accompagner le développement du solaire**
* Réaliser un cadastre solaire dans le cadre du PLUi afin d'identifier les zones au plus fort potentiel.
* Soutenir financièrement les propriétaires pour les rénovations énergétiques, et notamment la mise en place du solaire.
* Conseiller les particuliers sur les panneaux photovoltaïques et la qualité des entreprises en valorisant les démarches de labellisation (RGE).
* Rénover les toitures des bâtiments historiques avec des panneaux voltaïques bien intégrer dans le bâti (ou des tuiles patrimoniales, cf. Florence).
* Editer des guides pratiques sur l'intégration du photovoltaïque dans le patrimoine ancien.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

**Stratégie et incitation**

* Utiliser le PLUi pour favoriser le développement des ENR.
* Fixer des objectifs à atteindre en matière d'autonomie énergétique pour : les particuliers ; les entreprises ; les communes ; la communauté de commune.
* Poser des jalons pour devenir un territoire à énergie positive.

**Énergie solaire**

* Mener une étude d'opportunité pour le développement de l'énergie solaire sur le territoire.
* Étudier le cycle de vie des panneaux photovoltaïques, notamment vis-à-vis de la rareté des matériaux nécessaires.
* Privilégier des solutions qui offrent plusieurs utilités (ombrière photovoltaïque).
* Développer les panneaux solaires sur les bâtiments agricoles.

## **Mieux valoriser la biomasse**

1. **Optimiser les installations et valoriser le bois de chauffe**
* Cibler principalement les ménages qui disposent d'une cuve au fioul pour encourager à choisir du chauffage au bois performant.
* Sensibiliser sur la pollution produites par des cheminées ouvertes (émission de particules fines). Encourager le remplacement avec des poêles à double combustion (meilleur rendement, moins de particules fines).
1. **Travailler avec les élus et la filière pour une meilleure gestion de la forêt**
* Sensibiliser les entreprises de vente de bois pour diminuer le degré d'humidité du bois afin de limiter les émissions de particules fines dans l'atmosphère (cheminées ouvertes).
* Valoriser l'ensemble des « déchets » de la filière bois et les installations qui peuvent les utiliser (poêles à double combustion, permet d'utiliser les petites branches).
* Sensibiliser et organiser des formations pour les élus et les techniciens sur la gestion différenciée de la forêt et l'analyse des plans de gestion forestiers.
* Organiser un débat sur la forêt avec les pouvoirs publics, les citoyens, et revoir la gestion forestière.
* Etudier le potentiel de la filière déchets ligneux en étant vigilant sur les conflits d'usage sur la biomasse (agriculture, énergie).

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

**Biomasse**

* Développer la filière bois locale.
* Améliorer la gestion des forêts et planter plus de feuillus pour la filière bois de chauffage.

## **Développer les autres sources d'énergie renouvelables (hydrolique, éolien, geothermie...)**

1. **Eolien**
* Développer le petit éolien à axe vertical dans les logements particuliers.
* Coordonner les projets d'éoliennes, dont une partie de l'Yonne est saturée.
1. **Pompes à chaleur ou « géothermie » individuelle**
* Favoriser les installations de pompes à chaleur ou puits canadien dans les logements (construction et rénovation).
1. **Valoriser le potentiel hydraulique de la région**
* Développer des petites installations hydrauliques pour l'énergie domestique, notamment sur le Cousin qui compte des moulins anciens.
* Sensibiliser les propriétaires de moulin sur les potentialités de production énergétique. Proposer des aides et un accompagnement (gestion de vannage pour coordonner les besoins en energie, pour les poissons, les sédiments). (cf. association hydrauxois).
* Optimiser la gestion des barrages existants (non écretage des crues et gestion obsolète).
1. **Créer de l'énergie à partir des déchets**
* Dans les stations d'épuration, récupérer les matières fécales pour générer de l'énergie localement.
* Utiliser le bio-gaz formé à partir des déchets du centre de stockage urbain et industriel non dangereux de Sauvigny le bois.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

**Énergie hydraulique**

* Mener une étude de faisabilité pour augmenter la puissance des installations électriques existantes.
* Développer la récupération d'énergie des eaux grises et étudier la possibilité de récupérer l'énergie d'écoulement des eaux de pluie dans les collecteurs.

**Énergie éolienne**

* Étudier la faisabilité et l’intégration paysagère des petites éoliennes dans les exploitations agricoles, mais ne pas massifier.

**Énergie géologique et géothermique**

* Développer la géothermie sur le territoire.
* **Stratégie de territoire et coopératives**
* Définir une stratégie globale de territoire avec des objectifs cohérents et des actions hiérarchisées.
* **Sensibilisation**
* Inciter et faire de la pédagogie pour réduire la consommation énergétique.
* Définir une stratégie globale de territoire avec des objectifs cohérents et des actions hiérarchisées.

## **Sensibiliser et agir sur la qualité de l'air**

* Faire connaître les outils de mesure de la qualité de l'air, notamment via le site et l'application smartphone: ATMOS'FAIR.
* Publier régulièrement et sur plusieurs supports grand public les informations sur la qualité de l'air (coupler les cartes météo avec les cartes qualité de l'air).
* Répondre aux appels à projets nationaux sur la qualité de l'air intérieur pour mener des actions concrètes. (diagnostic réguliers et sensibilisation sur les matériaux.).
* Intégrer dans le Contrat Local de Santé (CLS) des mesures pour améliorer la qualité de l'air intérieur, notamment en sensibilisant sur les gestes (aérer les logements) et sur l'importance de la qualité des matériaux et des produits d'entretien.
* Informer sur la pollution aux particules fines issue des cheminées et promouvoir l'utilisation de poêles à bois double combustion.
* Mettre en place des actions de limitations du trafic routier lorsque les seuils de pollution de l'air sont dépassés (limiter la vitesse des poids lourds, voire interdire leur circulation certains jours).
* Limiter la pollution à l'ozone en raison de ses effets néfastes sur les forêts et les espaces verts.